

Site Natura 2000

Vallées du Ruisseau de Mellier et de la Mandebbras

BE34051



Carte d'identité

Superficie	1569,54 ha	Directions du DNF	Arlon, Neufchâteau
Communes concernées	Habay, Léglise, Neufchâteau	Date d'adoption de l'arrêté de désignation	01/12/2016

Description du site

Ce site reprend la moitié sud de la forêt de Rulles ainsi que les vallées de la Mellier et de la Mandebbras, depuis leur source sur le plateau ardennais jusqu'à leur confluence avec la Rulles en Lorraine. Les fonds de vallée sont occupés par des prairies de fauche à bistorte, des prairies humides à végétation haute, des prairies maigres de fauche, des aulnaies alluviales ainsi que quelques prairies à molinies et prés à nard. Ces derniers servent de zones de nourrissage à la cigogne noire. C'est aussi l'habitat du cuivré de la bistorte et de la pie-grièche écorcheur, ainsi que le lieu d'hivernage pour la bécassine des marais et la pie-grièche grise. Dans la partie aval du site, un important massif de hêtraie accueille le pic mar, le pic noir et la cigogne noire. Les versants sont constitués d'érablières de ravin et les têtes de bassin de boulaies tourbeuses. Enfin, le site abrite des populations de castor dont la dynamique est particulièrement remarquable en recréant des zones humides de grand intérêt biologique.

Habitats et espèces Natura 2000

Un **habitat Natura 2000** est un milieu rare, menacé ou remarquable à l'échelle européenne. En Wallonie, ces habitats sont regroupés en unités de gestion (UG) nécessitant des mesures¹ pour les maintenir dans un état de conservation favorable. La liste des principaux habitats Natura 2000 présents dans ce site sont:



Hêtraie à luzule

Nom de l'habitat (type d'UG)	Surface (ha)
Hêtraies à luzule (UG 8)	574,66
Prairies humides à végétation haute (UG 2)	50
Prairies de fauche de basse et moyenne altitude (UG 2)	30
Forêts alluviales* (UG 7)	27,03
Végétation des eaux courantes (UG 1)	18
Chênaies-charmaies (UG 8)	16,15
Végétation des plans d'eau riche en éléments nutritifs (UG 1)	7
Vieilles chênaies des sols acides (UG 8)	5,03
Tourbières boisées* (UG 6)	3,51
Prairies à molinie (UG 2)	2
Pelouses à nard* (UG 2)	0,50

* Habitats prioritaires, c'est-à-dire nécessitant des mesures de protection plus strictes.

Une **espèce Natura 2000** est une espèce en danger d'extinction, vulnérable, rare ou dont la répartition géographique est restreinte à l'échelle européenne. La liste des principales espèces Natura 2000 présentes dans ce site sont:



Pie-grièche écorcheur



Cigogne noire

Oiseaux

Bécassine des marais
Bondrée apivore
Cigogne noire
Martin-pêcheur d'Europe
Milan noir
Milan royal
Pic mar
Pic noir
Pie-grièche écorcheur
Pie-grièche grise

Mammifères

Castor d'Europe

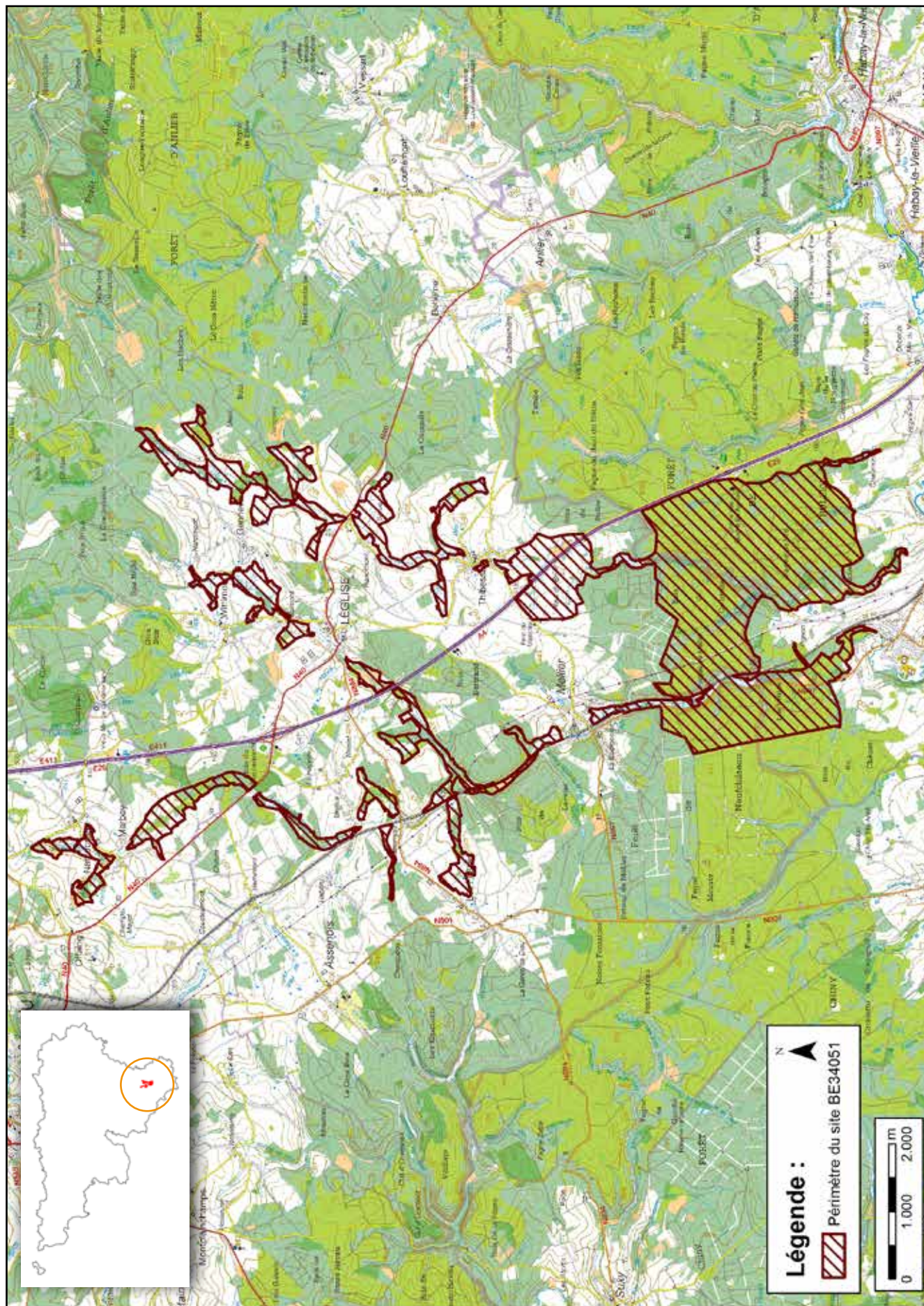
Insectes

Cuivré de la bistorte
Cuivré des marais

Poissons

Chabot
Lamproie de Planer

¹ Les mesures de gestion sont décrites dans le "Guide de gestion Natura 2000" disponible sur le site internet de Natagriwal



© Institut géographique national - IGN - 1 : 50.000

Vous avez une question sur Natura 2000 ?

Informations générales et conseils de gestion :

• Natagriwal:
www.natagriwal.be (0495 66 09 50)
 • Parc Naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier:
www.parcnaturel.be (063 45 74 77)

Informations biologiques et législatives :

<http://biodiversite.wallonie.be>

Informations cartographiques :

<http://geoportail.wallonie.be/walonmap>

Informations administratives et réglementaires :

Département de la Nature et des Forêts (DNF) : 081 33 51 64

Avec le soutien de la



Wallonie



NATURA 2000

Fiche réalisée par Natagriwal (version 07/2017)
 Source des données : M.B. du 11/07/2017